

**< CONSEIL DE QUARTIER  
MAISON BLANCHE/WILSON/SAINTE-ANNE  
« APAISEMENT DE LA CIRCULATION »  
Groupe de travail Jeudi 20 décembre 2012**

**Relevé de conclusions**

**Etaient présents :**

- **Conseillers de quartier :** Gabriel d'Elloy, Suzette Laloï, Karim Mahihenni
- **Bien Vivre à Sainte-Anne :** Jean-Pierre Champeau, Michèle Maquin, Michèle Pinet, François Saglio, Micheline Souëf.

**Excusés :** Claude Maireaux<sup>1</sup> Josiane Meunier

**Objectif de la réunion :** Elaborer des propositions à étudier avec Services de la Ville.

**Documents de référence**

- « *Apaisement de la circulation et réseau cyclable secondaire* ». Concertation Conseil de quartier. Document d'appui, Pôle Services Urbains, mars 2012, 22 pp.
- « *Plan d'ensemble du réseau cyclable existant et structurant futur* », février 2012.
- *Groupe de travail « Apaisement circulation », 25.06.12 et 21.11.12, Relevé de conclusions.*

Cette réunion, élargie aux membres de Bien Vivre à Sainte-Anne, a regroupé 8 personnes dont 3 conseillers de quartier qui s'étaient réparties les rues de Sainte-Anne avec l'objectif d'examiner ce qui serait faisable pour « apaiser la circulation » et sécuriser les cheminements des cyclistes et des piétons. Objectif : approfondir la réflexion engagée les 25 juin et 21 novembre 2012.

▪ **Stationnement sur la rue ou parkings de proximité**

Beaucoup de maisons individuelles ne disposent pas de garage. Des cheminements cyclistes et piétonniers à améliorer nécessitent de supprimer des places de stationnement le long des voies.

☞ **Maintenir/créer des parkings de proximité<sup>2</sup>, répertorier/conservier les garages existants.**

- Quel devenir du parking de la place Mozart, en journée, lors de sa rénovation ?
- Quelle ouverture du parking de la Mosquée Saint-Martin, lors des matchs et du marché ?
- Quelles éventuelles créations de petits parkings, par exemple rue de la Maison Blanche<sup>3</sup> ?
- Quelle structuration/amélioration du parking du bas de la rue Ledru Rollin (ex Irussa) ?
- Quelle répression du stationnement : crèche Subé, épicerie Courlancy, place Ste-Anne ?

<sup>1</sup> C. Maireaux, à partir du projet de compte-rendu, a communiqué ses remarques qui ont été intégrées.

<sup>2</sup> La suppression, sans étude, de nombreuses places du parking, au pied du Lidl, face à la tour Wilson, crée des problèmes de stationnement, surtout le vendredi (marché du matin /mosquée turque, l'après-midi).

<sup>3</sup> Dans le cas de la création d'une piste cyclable sur cette artère structurante.

## ▪ Artères principales et pistes cyclables

7 voies supportent une circulation de transit importante, dont des lignes de bus : rues Chézel, Louvois, Maison Blanche, d'Estienne d'Orves, Courlancy, Boulevard Wilson, avenue Marchandeau. D'Estienne d'Orves, Wilson et Marchandeau disposent de pistes cyclables, avec des problèmes.

⇒ *Faire respecter la limitation à 50 kmh<sup>4</sup> sur ces voies. La largeur des voies et le stationnement rues Maison Blanche, Louvois et Courlancy rend difficile la création des pistes cyclables, envisagées par le « Schéma cyclable structurant ». Propositions :*

- *Rue Maison Blanche : avec rénovation, créer une piste cyclable, élargir trottoirs avec retour à un stationnement unilatéral, compensé par du parking de proximité.*
- *Rue de Courlancy : pas de piste cyclable, mais améliorer deux cheminements cyclables alternatifs : boulevard Wilson, Chaussées Bocquaine/St-Fiacre.*
- *Boulevard Marchandeau (côté impair) : améliorer trottoir<sup>5</sup> et piste cyclable et supprimer éventuellement une voie de circulation pour fluidifier le trafic.*
- *Boulevard Wilson<sup>6</sup> : le Conseil de quartier attend depuis plus de deux ans les résultats des études pour améliorer la circulation des cyclistes et des piétons.*
- *Rues Clovis Chézel et Louvois : pas de piste cyclable, mais souhait d'être consulté<sup>7</sup> à l'occasion de leur rénovation avec financement du Département.*

*Demande d'une évaluation des coûts de rénovation des rues Maison Blanche, d'Estienne d'Orves et Chézel/Louvois, après état des réseaux (adduction d'eau et assainissement, etc).*

## ▪ Place Sainte-Anne à 30 kmh avec élargissement du stationnement minute

⇒ Place Sainte-Anne, au regard des flux de véhicules, des commerces de proximité et de l'école, *une proposition ambitieuse serait de mettre à 30 kmh la place et les rues à l'approche, sur une cinquantaine de mètres.* La rue Clovis Chézel pourrait l'être depuis le Pont Fléchambault ou depuis la rue Ledru Rollin. A généraliser le stationnement à l'arrêt et des plots en fer jusqu'à la boulangerie de Courlancy pour sanctuariser le trottoir (ex : dimanche matin). La maternelle apprécierait du 30 kmh au bas de la rue Ledru Rollin, à l'avenue Sainte-Clotilde et à la rue de Verzy, afin d'apaiser la circulation sur l'ensemble des voies autour des écoles... et de la Basilique<sup>8</sup>.

## ▪ Desserte locale et circulation à 30 kmh

8 voies sont de desserte locale et résidentielle, avec des nuances : les rues de Villedommange et de la Bonne Femme voient une circulation de transit (à partir ou à destination de la Zac de la

<sup>4</sup> Sauf aux abords de la Place Sainte-Anne (voir ci-après).

<sup>5</sup> La Ville n'a pas tenu compte des piétons boulevard Marchandeau, en remettant un poteau après les travaux ! L'aménagement de la piste cyclable a été une demi-mesure.

<sup>6</sup> Comme aussi pour l'avenue de Serbie !

<sup>7</sup> Le carrefour Chézel/Ledru Rollin pose des problèmes : suggestions d'envisager une voie pour tourner à gauche en venant du pont Fléchambault, avec suppression du stationnement sous le pont, à l'occasion déménagement de la mosquée et réfection de la rue ? Ou avant ?

<sup>8</sup> A terme Chaussée Saint-Martin à 30 kmh ( Mosquée, Chagall) et dans le cadre du projet en cours de réflexion.

Bonne Femme) et Harmant (entre Ledru Rollin et Louvois). Des flux tiennent aux établissements du Sacré-Cœur (Sutaine et Espérance, Naussonces et Marâchers) et de Chagall (Chaussée St-Martin). Des vitesses excessives y sont constatées. Ces rues de desserte locale, hors la rue de Villedommange et de la Briqueterie en sens unique avec deux côtés de stationnement, sont en sens unique avec un stationnement alterné (sauf rue Sutaine, stationnement côté pair), hors Harmant, à double sens.

↳ *Une proposition serait de limiter la vitesse à 30 kmh sur l'ensemble de ces voies, avec une chicane pour la rue de Villedommange<sup>9</sup>. Neutralisation de quelques places de stationnement aux carrefours de certaines des rues qui débouchent sur la rue de Courlancy<sup>10</sup>.*

## ▪ Zones 30

Les « documents d'appui » fournis par la Ville pour réfléchir à l'apaisement de la circulation montrent que, vu la largeur des voies secondaires et le coût d'installation de « zones 30 ;

↳ *il est difficile d'envisager des « zones 30 », sans passer par un délicat arbitrage politique pour diminuer le nombre de places de stationnement. Le projet de la Chaussée Saint-Martin devrait proposer une zone 30 et une piste cyclable entre Bocquaine et Ledru Rollin, avec des continuités vers la rue de Courlancy.*

Une Zone 30, avec piste cyclable à contresens, pourrait à la rigueur être étudiée pour :

- Sacy (6m00) : sens unique, stationnement alterné, trottoirs étroits (01m06/0m81)

Par contre, zone 30 à exclure en raison d'une largeur insuffisante de la chaussée :

- Espérance (5m90) : double sens, stat alterné, petits trottoirs (0m95/0m95).
- Sutaine (5m50) : sens unique, stat côté pair avec un large trottoir (2m10/0m58).
- Bonne Femme (6m00) : sens unique, stat alterné, petits trottoirs (0m97 à 0m10)
- Villedommange (6m80) : sens unique, double stat, trottoirs corrects (2m10/1m40)
- Buridan (6m00) : double sens, stat alterné, trottoirs moyens (1m20/1m04)
- Briqueterie (7m00) : sens unique, double stat, trottoirs corrects (1m40/1m40)
- Ludes (7m00) : double sens, stat alterné, trottoirs corrects (1m40/1m50)

## ▪ Problèmes de stationnement et de police

Les problèmes de stationnement les jours de marché (vendredi et samedi matin), aux rentrées du Sacré Cœur, devant les commerces de la Place Sainte-Anne ou au bas des rues qui ouvrent sur Courlancy relèvent d'une intervention des services de police. Tout comme faire respecter le stationnement alterné sur la rue de Ludes.

GdE

---

<sup>9</sup> Proposition : stationnement en épis à mi-rue pour créer une chicane de ralentissement, entre n°s 37 et 47. Coupler neutralisation du stationnement et fleurissement du bas de la rue, comme prévu lors rénovation.

<sup>10</sup> Proposition faite lors de la balade de quartier en juin 2011 !